

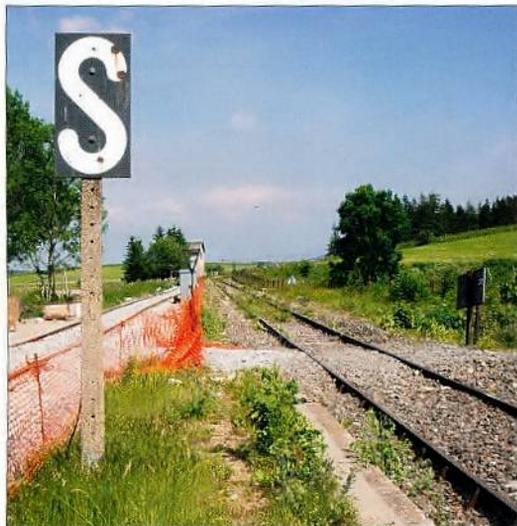
# Signaux fixes le long des voies

Comme le long des routes, les voies ferrées sont jalonnées de différentes signalisations sur des plaques métalliques don-

nant aux mécaniciens différentes informations. Voici les principaux représentants des panneaux utilisés en pleine voie.



Cette pancarte sur support métallique annonce une gare dont la visibilité est réduite. Elle est implantée à 1000 mètres de la gare. Elle est souvent fixée sur un mât en béton ou sur d'autres supports comme sur un poteau caténaire.



Ce panneau comportant la lettre S signifie que le mécanicien doit actionner son sifflet. Les plus anciens en tôle comportent des catadioptrés, ce sont des surfaces octogonales en verre qui réfléchissent la lumière. Ces panneaux sont également situés avant des passages à niveau. Ils sont fixés habituellement sur des poteaux en ciment.



Sur cette plaque est représenté un U à l'envers. Il signifie que l'on va rencontrer un ouvrage d'art à gabarit réduit, comme ici un tunnel. Sur la photo le signal est présenté 2 fois, nous sommes sur une bifurcation. Ce panneau peut être également implanté en amont de passages supérieurs où l'espace est réduit.



Voici un tableau indicateur de vitesse à distance (en abrégé TIV-D). Il annonce une limitation de vitesse, ici à 40 km/h sur le franchissement des aiguilles en sortie de

gare (photo à gauche). Il peut être implanté en pleine ligne, comme ce panneau limitant la vitesse à 70 km/h (photo à droite).



La forme carrée sur pointe signifie que le tableau est équipé de la répétition en cabine, c'est en

passant sur le "crocodile" situé entre les rails que l'information sera transmise au mécanicien.



### Un crocodile sur la voie?

Ce dispositif appelé ainsi à cause de sa forme allongée permet de transmettre au conducteur des indications sonores sur la nature des signaux qu'il rencontre. Placé entre les rails, il est activé par le frottement d'une brosse métallique fixée sous la locomotive.



Photo Mathieu Piech



Ce signal de forme semi-circulaire, dit TIV de type C, ne concerne que les autorails et les rames automotrices et limite leur vitesse à 90 km/h. Il peut être utilisé seul ou avec un tableau d'annonce ordinaire: 80 km/h pour tous les autres trains.



La pancarte "Z" indique le début de la zone à franchir à la vitesse limite indiquée soit 130 km/h pour les autorails et les rames automotrices, pour les autres circulations ce sera 120 km/h.



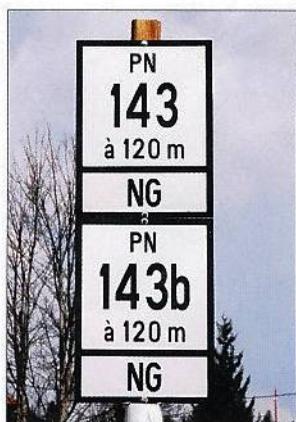
Le panneau "R" indique la sortie d'une zone à vitesse limitée.



Ce panneau représentant un chevron pointe en bas indique une aiguille prise en point. Ce point particulier peut être sujet à une limitation de vitesse. On remarque que la pancarte suivante "R" autorisant la reprise de la vitesse de la ligne.



Le chevron pointe en haut s'utilise à la sortie des voies de service ou de gare. Il indique au mécanicien que plusieurs voies sont commandées par le même signal.



Cette plaque annonce 2 passages à niveaux, ils sont numérotés depuis le début de la ligne. Les lettres NG signifient qu'ils ne sont pas gardés.



Ces panneaux sont dénommés "mirlitons". Ils sont implantés en amont d'un signal dont la visibilité est réduite. Il y en a 3, le premier est placé à 300m du signal concerné, 100m séparent chaque mirliton.



Comme sur la route, le "STOP" se rencontre le long des voies. Le mécanicien doit marquer l'arrêt puis franchir la pancarte si rien ne s'y oppose. Voici un exemple sur une voie d'entrée du dépôt d'autorails de Lyon-Vaise.



Ce panneau est un "point kilométrique" (P.K.). Il indique la distance le séparant de la gare de départ de l'itinéraire.